



**Mahe**

Eduquer pour assurer l'avenir

**Mission d'Aide Humanitaire pour les Ecoliers - asbl**

Mission d'Aide Humanitaire pour les Ecoliers - Mahe asbl

Association Sans But Lucratif

Rue Coquereaumont, 40 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing (Moustier)

Numéro d'entreprise : 0712.971.081

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Rue Coquereaumont, 40 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing (Moustier) le 18/06 /2019 à 17 heures**

Le président chargé de présider la séance est Monsieur G'nowa Kuate Oswald.

Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Monsieur Jean François Kerkovfs

*Présents*

- Monsieur G'nowa Kuate Oswald
- Madame Tuekam Adrienne
- Madame Gallot Chantal
- Monsieur Kerkhovfs Jean-François

*Excusés*

- Mlle G'nowa Kamdom Océane

Après avoir constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger le président ouvre la séance à 17 heures.

**Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire**

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Accueil et mot du président ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- 3) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent ;
- 4) Approbation des comptes et décharge aux administrateurs ;
- 5) Divers.

OG

### 1) Accueil et mot du Président

Le président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

### 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Après lecture par le président, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale précédente en date du 11/06/2019

### 3) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent

La trésorière Madame Tuekam Adrienne présente les comptes de l'ASBL à l'assemblée générale.

### 4) Approbation des comptes et décharge aux administrateurs

Suite à la présentation des comptes l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents d'approuver les comptes annuels de l'exercice social commencé le 30/10/2018 et clôturé le 31/12/2018, tels qu'établis par le conseil d'administration.

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

### 5) Divers

Le Président présente l'état d'avancement du prochain souper « Saveurs Africaines » du 29 juin 2019 à Frasnes-lez-Anvaing.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 heures 15 minutes.

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale, lequel est signé par les membres qui en expriment le désir, ainsi que par le président et le secrétaire.

Président

Secrétaire



Vice Président



09 



Dénomination de l'ASBL: Mission d'Aide Humanitaire pour les Ecoliers - Mahe asbl

Adresse du siège social : Rue Coquereaumont, 40 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing (Moustier)

Année : 2018

Forme juridique : Association Sans But Lucratif - ASBL

N° d'entreprise : 0712.971.081

## COMPTES SIMPLIFIÉS DE L'ANNÉE 2018

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Marchandises et services		Cotisations	250
Rémunérations		Dons et legs	
Services et biens divers		Subsides	
Autres dépenses	3	Autres recettes	
<b>Total des dépenses</b>	<b>3</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>250</b>

09 



2018  
Refer

20  
18  
Recettes